

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne Rhône-Alpes
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme
Équipe Environnement-Carières de l'Allier

Extrait de l'arrêté complémentaire n° 1947 / 2022 du 23 septembre 2022
modifiant les conditions de remise en état et levant l'obligation
de constituer des garanties financières imposées à la société LHOIST FRANCE OUEST
pour sa carrière de roches calcaires,
située aux lieux-dits « Le Puy Clermont », « Mont Libre » et « Terroir de la Côte »
sur le territoire de la commune de Gannat

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives de la mairie de Gannat, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté préfectoral est également inséré au recueil des actes administratifs de l'Allier publié le 30 septembre 2022 (pages 25 à 30) et sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Toutes les consultations publiques / ICPE / Carières / Gannat - Carrière LHOIST FRANCE OUEST - Cessation définitive d'activité.